



Rapport – « Etat des lieux des dotations en logiciels et équipements du PRRSJ ».

Activité 3.3.1.1 du DP1

**Mission réalisée par l'expert
Rachid Amiri**

15-30 mars 2016

Contenu

| | |
|---|-----------|
| LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES | 4 |
| INFORMATIONS GÉNÉRALES | 4 |
| 1.1 Le Programme d'Appui au Renforcement de l'Etat de Droit..... | 5 |
| 1.2 Organes chargés de la gestion du programme..... | 5 |
| 1.3 Contexte de la mission..... | 6 |
| II. DESCRIPTION DE LA MISSION | 9 |
| 2.1 Objectif général..... | 9 |
| 2.2 Résultats attendus de la mission..... | 9 |
| III. DEROULEMENT DE LA MISSION | 10 |
| 3.1 Note méthodologique..... | 10 |
| 3.2 Prise de connaissance..... | 11 |
| IV ENTRETIENS ET VISITES | 12 |
| 4.1 Visite n°1 : Impression du JO..... | 13 |
| 4.2 Visite n°2 : La Cour Suprême de Nouakchott..... | 14 |
| 4.3 Visite n°3 : La Direction Générale de la Législation, de la Traduction et de l'Edition du Journal Officiel (DGLTEJO)..... | 16 |
| 4.4 Visite n°4 : La DAPAP..... | 17 |
| 4.5 Visite n°5 : Tribunal de la wilaya de Nouadhibou..... | 18 |
| 4.6 Visite n°6 : Tribunal de la wilaya d'Aleg..... | 20 |
| 4.7 Visite n°7 : Direction des infrastructures – Ministère de la Justice – Nouakchott..... | 21 |
| V. Résultats de la MISSION | 23 |
| 5.1 Résultat 1 : Un inventaire du matériel, par sondage, est réalisé pour s'assurer de son intégrité :..... | 23 |
| 5.2 Résultat 2 : Une analyse de l'utilisation est réalisée pour s'assurer de l'adéquation du matériel avec les besoins du Ministère la justice et de la Direction Générale de la Législation, de la Traduction et de l'Edition du Journal Officiel..... | 25 |
| VI. INDICATEURS ECONOMIQUES | 28 |

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

| | |
|----------------|--|
| AT | Assistance Technique |
| CAON | Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National |
| CT | Court-Terme |
| DGLTEJO | Direction Générale de la Législation, de la Traduction et de l'Édition du Journal Officiel |
| DP | Devis Programme |
| DUE | Délégation de l'Union Européenne |
| FED | Fonds Européen de Développement |
| ICE | International Consulting Expertise |
| JO | Journal Officiel |
| MJ | Ministère de la Justice |
| PRRSJ | Programme de Renforcement et Réhabilitation de la Justice |
| TDR | Termes de Référence |
| UGP | Unité de Gestion de Programme |

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Le Programme d'Appui au Renforcement de l'Etat de Droit

Le projet Etat de droit vise à contribuer généralement à la consolidation de l'Etat de droit en Mauritanie dans sa composante juridique et judiciaire. Son objectif spécifique est d'améliorer la prestation de services dans le secteur de la justice.

Ce projet s'articule autour de 3 composantes :

- Composante A : Amélioration de l'accès à la justice ;
- Composante B : Renforcement des institutions ;
- Composante C : Consolidation de la politique pénale et pénitentiaire.

Le projet Etat de droit vise 5 objectifs :

1. Renforcer l'accès au service public de la justice à travers l'adaptation de l'organisation judiciaire et l'amélioration de l'efficacité des juridictions et la création de bureaux d'accueil en leur sein ;
2. Améliorer l'accès à la justice par l'action des acteurs non étatiques à travers l'organisation de campagnes de: sensibilisation/vulgarisation/ assistance juridique et judiciaire et le renforcement des acteurs non étatiques par la formation sur les techniques de plaidoyer notamment ;
3. Améliorer les capacités des acteurs et institutions opérant dans le domaine de la justice à travers l'amélioration des capacités du service public, des corps spécialisés, des auxiliaires de justices, des professionnels des médias et la mise à disposition d'outils de travail ;
4. Soutenir la politique pénale et pénitentiaire à travers l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire (développement d'une stratégie nationale sur la justice pénale, étude de définition/actualisation code pénal, code procédure pénale, analyse des mesures alternatives à l'emprisonnement, actualisation du cadre institutionnel et légal du secteur pénitentiaire, appui au processus de recrutement des gardiens civils, formations; appui au Système d'Information Pénitentiaire de gestion des détenus ; mise en place d'une expérience « pilote » d'assistance judiciaire gratuite pour le détenu;
5. Augmenter les possibilités de réinsertion des détenus à travers des prestations de service d'alphabétisation, d'assistance psychologique, et consultations psychiatriques, la mise en œuvre d'activités de formation technique et d'équipement et de construction d'espaces spécifiques pour les ateliers de formation professionnelle au sein des prisons de Dar Naïm, d'Aleg, de Nouadhibou, de la prison centrale et de la prison de femmes.

1.2 Organes chargés de la gestion du programme

- Le Maître d'Ouvrage du programme est l'Ordonnateur national (ON) du FED, le Ministre des Affaires Economiques et du Développement. Il est appuyé dans ses fonctions par l'Ordonnateur National Suppléant et par la Cellule d'Appui à l'ON (CAON).
- Le maître d'œuvre du programme est le Ministère de la Justice (MJ) et le maître d'œuvre délégué est l'Unité de Gestion de Projet (UGP) qui représente le Bureau d'études ICE (International Consulting Expertise) recruté sur la base d'un contrat d'assistance technique.

La présente mission d'expertise court terme s'effectue dans le cadre de l'Assistance Technique

susmentionnée.

1.3 Contexte de la mission

Le Programme de Renforcement et de Réhabilitation du Secteur de la Justice (PRRSJ), précédent programme de réforme de la justice financé par le FED, avait mené d'importantes activités en matière de lancement de marchés de services et d'équipements en matériel soft et hard au profit de structures du Ministère de la justice et de la Direction Générale de la Législation, de la Traduction et de l'Édition du Journal Officiel (DGLTEJO).

A titre indicatif, les marchés relatifs aux acquisitions du PRSSJ sont récapitulés dans le tableau ci-après¹ :

¹ Source : Rapport final de l'Assistance technique du Projet de renforcement et de Réhabilitation du Secteur de la justice, Référence : FED/2006/018-577 – 9 ACP MAU 17)

| Activités | Intitulé du marché et date de signature | Montant en Euro |
|--|--|------------------|
| 2. Connaissance des textes | | |
| 2.1 Unité d'impression JO | Marché de fourniture n°2011/268-86 relatif à la fourniture d'équipement d'impression pour le journal officiel 25/06/2011 | 30 757 |
| 2.2 BDJ (services) | Marché de services n°2011/268-443 relatif à la constitution d'une base de données juridique et judiciaire 23/06/2011 | 293 600 |
| 2.3 Archivage (services) | Contrat cadre | 181 792 |
| 2.2 Equipement BDJ | Marché de fourniture n°2011/268-443 relatif à la fourniture de matériel informatique pour la base de données juridique et judiciaire 25/06/2011 | 33 917 |
| 2.4 Mobilier Cour Suprême | Marché de fourniture n°2011/268-258 relatif à la fourniture de mobilier de bureau pour la Cour Suprême de Nouakchott 25/06/2011 | 148 802 |
| 2.4 (sic) Informatique Cour suprême | Marché de fourniture n°2011/267-950 relatif à la fourniture d'équipement informatique pour la Cour Suprême de Nouakchott 23/06/2011 | 153 182,04 |
| 5. Amélioration des infrastructures | | |
| 5.3 Matériel sécurité | Marché de fourniture n°2011/268-86 relatif à la fourniture d'équipement de sécurité pour le palais de Nouakchott et la Cour Suprême 25/06/2011 | 47 893 |
| 5.4 Mobilier archivage | Marché de fourniture n°2011/268-393 relatif à la fourniture de mobilier archivage 25/06/2011 | 104 864 |
| 5.5 Informatique archivage | Marché de fourniture n°2011/268-395 relatif à la fourniture de matériel informatique pour les palais de justice 25/06/2011 | 60 342 |
| 5.7 Informatique secteur justice | Marché de fourniture n°2011/268-397 relatif à la fourniture de matériel informatique pour le secteur de la justice 25/06/2011 | 53 409 |
| 5.8 Mobilier secteur justice | Marché de fourniture n°2011/268-398 relatif à la fourniture mobilier de bureau pour le secteur justice (lot 2: mobilier de bureau) 25/06/2011 | 34 212 |
| 5.9 Equipement DAPAP | Marché de fourniture n°2011/268-84 relatif à la fourniture d'équipement informatique pour le développement d'un système d'information pénitentiaire 25/06/2011 | 23 828 |
| Montant total | | 1 166 598 |

Les marchés de fournitures et de services détaillés ci-dessus concernent essentiellement l'acquisition de matériel de sécurité, de bureau, informatique, ainsi que d'applications informatiques (base de données) qui devaient concourir à l'atteinte des cinq résultats ci-après, identifiés par le PRRSJ :

- Une politique sectorielle affirmée et soutenue par un plan d'action à court, moyen et long terme budgétisée et contenant des priorités clairement définies ;
- Une meilleure connaissance des textes juridiques parmi le personnel judiciaire, les avocats, les étudiants et la population ;
- L'amélioration de l'image de la justice permettant d'accroître la confiance des citoyens dans l'administration et un meilleur accès au droit et à la justice, permettant à tout citoyen de connaître ses droits et obligations en dehors de toute procédure contentieuse et les moyens de les faire valoir ou de les faire exécuter ;

- Un plan de formation et le développement des capacités professionnelles des acteurs du système judiciaire ;

La réhabilitation et l'amélioration basique des infrastructures et bâtiments judiciaires.

Une partie du matériel fut acquis car il était indispensable à la réalisation de certaines activités prévues dans le cadre projet, l'autre partie du matériel le fut à la demande des autorités administratives pour pallier certaines insuffisances à l'origine de blocages du système juridique et judiciaire.

L'ensemble du matériel acquis devait servir à renforcer le secteur de la justice. Avec des objectifs différents, l'actuel Programme d'Appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie prévoit des également des activités d'acquisition de matériel qui doivent prendre en compte les acquisitions déjà réalisées sous le PRRSJ.

Le projet Etat de droit a prévu l'acquisition de peu d'équipements informatiques pour deux raisons principales:

- Le projet PRRSJ avait déjà consenti des efforts importants pour l'acquisition de matériels et,
- Le projet Etat de droit privilégie la mise en œuvre de démarches expérimentales au sein de tribunaux pilotes avant d'étendre l'expérience, si c'est un succès, à d'autres tribunaux (archivage, accueil, statistiques judiciaires).

C'est pourquoi, il est indispensable d'effectuer un recensement qui présentera la situation de l'existant en matière de dotations en logiciels et équipements du PRRSJ.

Ce recensement permettra de proposer des recommandations, si nécessaire, relatives à :

- L'adéquation du matériel ;
- La qualité du matériel ;
- L'affectation du matériel ;
- L'utilisation effective du matériel.

II. DESCRIPTION DE LA MISSION

La mission a permis de faire l'état des lieux des dotations en logiciels et équipements sur l'ensemble des activités du PRRSJ. L'état des lieux comprend le contrôle de l'existence du matériel, de son état et de l'utilisation qui en est faite. L'utilisation du matériel devra faire l'objet d'une attention particulière notamment en ce qui concerne son apport en termes d'efficacité dans le travail de la justice.

Après une prise de contact avec l'UGP, la DUE et les points focaux du Programme d'Appui au Renforcement de l'Etat de Droit au sein du Ministère de la Justice, l'expert a consulté toute la documentation liée aux acquisitions et la mise à disposition du matériel aux structures du Ministère de la Justice et de la Direction Générale de la Législation, de la Traduction et de l'Edition du Journal Officiel (DGLTEJO).

La liste des marchés figurant dans le tableau de la partie 1.3 « contexte de la mission » est présentée à titre indicatif. Cette liste est tirée d'un rapport qui ne saurait tenir lieu de pièce comptable.

L'expert a fait les investigations nécessaires de la documentation existante et a demandé auprès de la CAON et de la DUE la liste complète des marchés de services, fournitures et équipements ainsi que le détail des acquisitions et des décharges faites à l'occasion de la livraison sur sites du matériel. Une liste détaillée de toutes les acquisitions pour chaque marché devra être établie. L'expert a veillé à documenter son rapport par des prises de vues du matériel physique.

Plusieurs instances judiciaires de l'intérieur du pays ont également été dotées en matériel sous le PRSSJ et des déplacements vers au moins l'une de ces instances en région sont envisagés.

L'UGP a assuré une assistance pour la mise en place de l'agenda de l'expert.

2.1 Objectif général

La mission a pour objectif général la consolidation de l'Etat de droit par l'amélioration des capacités des acteurs et institutions opérant dans le domaine de la justice à travers l'amélioration des capacités du service public.

2.2 Résultats attendus de la mission

Les résultats attendus de cette mission sont les suivants :

- **Résultat 1** : Un inventaire du matériel, par sondage, est réalisé pour s'assurer de son intégrité ;
- **Résultat 2** : Une analyse de l'utilisation est réalisée pour s'assurer de l'adéquation du matériel avec les besoins du Ministère la justice et de la Direction Générale de la Législation, de la Traduction et de l'Edition du Journal Officiel.

III. DEROULEMENT DE LA MISSION

3.1 Note méthodologique

La méthodologie² de la mission a été présentée, pour validation, le 18 mars lors d'une réunion en présence de l'unité de gestion de projet, de représentants du maître d'œuvre, de la CAON et de la DUE. La présentation de la méthodologie comprenait le calendrier prévisionnel de la mission :

| Ville | Date et Institution | |
|------------|---------------------|--|
| Nouakchott | 15/03 | - Briefing au Projet - Visite CAON - Visite DUE - Revue documentaire - Impression du JO |
| | 16/03 | - Cour Suprême - Secrétariat Général du Gouvernement (DGLTEJO) / Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles technologies (Direction de l'Informatique) |
| | 17/03 | - DAPAP : - DGLTEJO (DEJO) |
| | 18/03 | - Réunion de validation de la note Méthodologique - Cour Suprême (après la réunion) |
| Nouadhibou | 20/03 | - Voyage aller |
| | 21/03 | - Tribunal régional - Voyage retour |
| Aleg | 22/03 | - Voyage aller - Tribunal régional - Voyage retour |
| Nouakchott | 23/03 | - Cour Suprême |
| | 24/03 | - Ministère de la justice |
| | 25/03 | - Compléments éventuels |
| | 28/03 | - Présentation de l'aide-mémoire avec toutes les parties prenantes |

² Voir annexe 3.1 Présentation de la méthodologie de la mission de recensement des dotations en logiciels et équipements du PRRSJ.

3.2 Prise de connaissance

En amont de sa mission, l'expert a pris connaissance des procès-verbaux de réception³ des équipements livrés en 2011 et 2012. Cette prise de connaissance préalable a été complétée dès la première visite de l'expert.

Ces visites ont permis à l'expert de contrôler et de vérifier la disponibilité ainsi que l'utilisation du matériel mis à la disposition de la cour suprême, du Ministère de Justice et de la Direction Générale de la Législation, de la Traduction et de l'Édition du Journal Officiel lors de la mise en œuvre du projet PRRSJ. Ceci afin d'établir une base de réflexion en vue de l'acquisition d'autres matériels, et de mettre en place un plan d'action pour une meilleure exploitation des bases de données livrées. En résumé, le projet PRRSJ se décomposait en deux prestations de services :

- **Prestation de service acquisition équipements informatique & bureautique :**
- Fourniture de matériel informatique et de mobilier de bureau pour le secteur de la Justice et les palais de justice réhabilités de la République Islamique de Mauritanie référence. « EuropeAid/131449/M/SUP/MR »⁴,
- Fourniture de mobilier d'archivage et de matériel informatique pour les palais de justice de la République Islamique de Mauritanie référence « EuropeAid/131451/M/SUP/MR »⁵
- Renforcement et réhabilitation du Secteur de la Justice en Mauritanie - Fourniture d'équipement pour l'impression du Journal Officiel en RIM référence « EuropeAid/131419/M/SUP/MRMR »⁶

Note :

Les marchés d'acquisition d'équipements informatique & bureautique ont été attribués à l'entreprise Top Technologies : <http://www.toptechnology.mr/index.asp>

- **Prestation de services logiciel & base de données :**
- Projet de renforcement et de réhabilitation du secteur de la Justice en Mauritanie Base de données juridique et judiciaire référence « EuropeAid/130373/D/SER/MR »⁷

Note :

Les marchés d'acquisitions services logiciel & base de données divisé en deux (02) lots ont été attribués comme suit :

- Base de données judiciaire attribué à l'entreprise B&S Europe : <http://www.bseurope.com/en/index.cfm?fuse=contacts>
- Base de données pénitentiaire attribué à l'entreprise Top service⁸

Cependant, l'expert n'a pu prendre connaissance des documents concernant la base de données du Journal Officiel au sein même du Ministère de la justice.

³ Annexe 3.2 : procès verbaux de réception des équipements

⁴ Annexe 3.2 : dossier complet de l'appel d'offre ref. EuropeAid/131449/M/SUP/MR

⁵ Annexe 3.2 : dossier complet de l'appel d'offre ref. EuropeAid/131451/M/SUP/MR

⁶ Annexe 3.2 : dossier complet de l'appel d'offre ref. EuropeAid/131419/M/SUP/MRMR

⁷ Annexe 3.2 : Dossier complet de l'appel d'offre ref. EuropeAid/130373/D/SER/MR

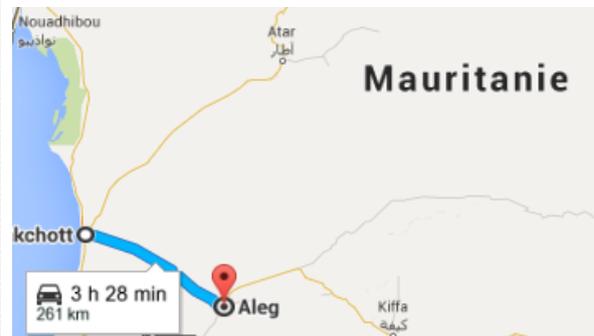
⁸ Annexe 3.2 : Coordonnées de l'entreprise TOP Service

IV ENTRETIENS ET VISITES

Nous avons programmé des visites au sein de la cour suprême, et de l'ensemble des directions du Ministère de la justice ainsi qu'auprès de la Direction de l'Informatique, du Secrétariat Général du Gouvernement (DGLTEJO) du Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles technologies comme indiqué dans le tableau ci-dessous ⁹ afin de rencontrer les personnels (magistrats et greffiers), et de répondre aux(02) résultats attendus (résultat 1 et résultat 2).

| | |
|--------------------------------|---|
| La cour suprême | - Cour Suprême de Nouakchott |
| Ministère de la justice | - Tribunal de la Wilaya Nouakchott ouest |
| | - Cour d'appel & Tribunal de la Wilaya de Nouadhibou |
| | - Tribunal de la Wilaya d'Aleg |
| | - Direction des infrastructures –(Ministère de la justice) |
| | - DAPAP |
| | - La prison de Dar-Nai- Nouakchott |
| | - La prison des femmes de Nouakchott |
| DGLTEJO | -DGLTEJO (DEJO) |
| | -Impression du JO |
| | -Direction de l'Informatique (Secrétariat Général du Gouvernement (DGLTEJO) auprès du Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles technologies. |

Durant ces visites, deux (02) déplacements ont eu lieu (Nouadhibou et Aleg)



⁹ Tableau des structures objet de la mission

4.1 Visite n°1 : Impression du JO

Malgré la livraison du matériel d'impression 2011¹⁰, l'exploitation réelle n'est faite qu'en 06/2015, l'expert n'a pas eu d'explications relatives à ce retard d'exploitation de quatre ans.

Lors de l'arrivée de l'expert le 15/03/2016, une visite était déjà programmée pour constater en réel l'impression du Journal Officiel.

L'expert a pu constater que le matériel livré fonctionne parfaitement, mais est dans un état moyen et mal entretenu pour un matériel peu utilisé. Cela est dû à plusieurs facteurs, et notamment les conditions de mise en place.

Etat du matériel de l'impression du JO



Recommandation n°1 : Protection et entretien préventif des matériels

La Direction Générale de la Législation, de la Traduction et de l'Édition du Journal Officiel (DGLTEJO) doit assurer une traçabilité et un suivi des matériels informatiques en juridiction et de leur état tout en renforçant la maintenance préventive au besoin en recourant à des contrats de sous-traitance. Les personnels doivent être sensibilisés à la protection des matériels et à leur nettoyage régulier.

Un signalement de tout matériel défectueux doit être effectué afin d'assurer la réparation.

¹⁰ Annexe 4.1 : PV de réception du matériel d'impression JO

4.2 Visite n°2 : La Cour Suprême de Nouakchott

La visite faite à la cour suprême de Nouakchott le 16/03/2016 a été bénéfique pour la mission, même si la réception définitive ¹¹du matériel date de 2012, l'état de ce dernier est assez bon car conservé dans de bonnes conditions et bien entretenu. Exception faite des armoires de bureau livrées qui sont de mauvaise qualité.

Tableau du matériel livré

| Structures | Mobiliers de bureau | de PC bureau | Onduleurs | Portables | Serveurs | Imprimantes MF | Scanners | Armoires Arch. |
|--------------|---------------------|--------------|-----------|-----------|----------|----------------|----------|----------------|
| Cour Suprême | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI |

| Articles | Nombre | |
|----------------------|--------|--|
| Ordinateur portable | 03 |  |
| Ordinateur de bureau | 68 | |
| Onduleur | 68 | |
| Imprimante | 60 | |
| Scanner | 01 | |
| Photocopieuse | 01 | |
| Switch | 03 | |
| serveur | 01 | |

¹¹ Annexe 4.2 : PV de réception de la cour suprême

Constats :

- 100% des imprimantes ne sont pas utilisées à cause d'un problème de financement des consommables.
- 60% des onduleurs sont en panne.

La base de données appelée « Base de données juridique et judiciaire » est bel et bien installée dans un environnement dit « environnement formation » et utilisée seulement dans un environnement de formation et de test, les manuels d'utilisation furent bien remis aux utilisateurs lors des sessions de formation organisées en 2012.

La base de données utilisée pendant la durée de clôture de projet PRRSJ (entre 12/2011 et 06/2012) n'est pas exploitable, et ce, malgré le fait que tout fut développé (déploiement, tests, formation, évaluations des utilisateurs etc.) faute de prise de décision par les responsables.

Recommandation n°2 : Mise en exploitation réelle de la base de données Judiciaire

Les responsables de la cour suprême de Nouakchott doivent donner leur accord afin que les utilisateurs exploitent cette base de données, d'autant plus que les utilisateurs sont prêts sans besoin d'un plan d'action de formation, ou d'évaluation des compétences.

4.3 Visite n°3 : La Direction Générale de la Législation, de la Traduction et de l'Édition du Journal Officiel (DGLTEJO).

La visite effectuée à la DGLTEJO le dix-sept mars était difficile sur tous les plans, les responsables de cette direction en poste depuis Janvier 2015 n'avaient aucune idée du projet PRRSJ. Il n'y a pas eu de La passations de consignes entre les responsable précédents et actuels de la DGLTEJO, l'expert a dû donc effectuer plusieurs visites au sein de plusieurs services avant d'être orienté de manière adéquate pour faire un constat des lieux des livraisons faites en 2011¹².

La salle des machines prévue pour la saisie de données à encoder dans la base de données juridique et judiciaire s'avère être fermée depuis Juin 2012, le matériel n'a donc jamais servi (seulement pour la phase des tests avant la clôture du projet).

Tableau du matériel livré

| Structures | Mobiliers de bureau | de PC bureau | Onduleurs | Portables | Serveurs | Imprimantes MF | Scanners | Armoires Arch. |
|------------|---------------------|--------------|-----------|-----------|----------|----------------|----------|----------------|
| DGLTEJO | X | OUI | OUI | X | OUI | OUI | OUI | X |

| Articles | Nombre | |
|-------------------------|--------|--|
| Ordinateur de bureau | 08 |  |
| Onduleur | 07 | |
| Imprimante | 03 | |
| Scanner | 02 | |
| Serveur base de données | 02 | |
| | | |

Constats :

- 100% des imprimantes ne sont pas utilisées à cause d'un problème de financement des consommables.

La base de données appelée « Base de données Journal officiel » n'est pas constatée, l'expert n'a pu accéder au serveur, à cause de la résistance des personnes chargées de gérer l'ancien projet.

¹² Annexe 4.3 : PV de livraison DGLTEJO

Recommandation n°3 : Reconfiguration du serveur & constatations de la base de données JO.

Les responsables de DGLTEJO doivent gérer par eux-mêmes leur serveur pour s'assurer de l'existence de cette base de données, et dans le cas positif procéder à sa mise en exploitation.

4.4 Visite n°4 : La DAPAP

La visite faite à la DAPAP le dix-sept mars a fait l'objet d'un premier constat similaire à celui de la DGLTEJO :

Les responsables de la DAPAP en poste depuis Juin 2015 n'avaient aucune idée du projet PRRSJ. Il n'y a pas eu de passations de consignes entre les responsable précédents et actuels et l'expert a donc dû effectuer plusieurs visites au sein de plusieurs services avant d'être orienté de manière adéquate pour faire un constat des lieux des livraisons faites en 2011¹³.

Sur le plan matériel, les responsables de la DAPAP ont procédé à quelques affectations vers **les prisons de Dar ENAIM et des femmes de Nouakchott**, le matériel affecté n'est **jamais utilisé**.

Sur le plan logiciel, une base de données dénommée « Base de données Pénitentiaire » est installée dans les locaux de l'ancienne Primature, mais n'est pas exploitable, voir même ne répond pas aux besoins du bénéficiaire car jugée trop complexe d'une part, et non traduite en arabe d'autre part, langue de travail officielle des administrations en Mauritanie.

Tableau du matériel livré

| Structures | Mobiliers de bureau | PC bureau | Onduleurs | Portables | Serveurs | Imprimantes MF | Scanners | Armoires Arch. |
|------------|---------------------|-----------|-----------|-----------|----------|----------------|----------|----------------|
| DAPAP | X | OUI | OUI | X | OUI | OUI | X | X |

| Articles | Nombre | |
|----------------------|--------|--|
| Ordinateur de bureau | 28 |  |
| Onduleur | 28 | |
| Imprimante | 28 | |

¹³ Annexe 4.3 : PV de livraison DAPAP

Constats :

- 100% des imprimantes ne sont pas utilisées à cause d'un problème de financement des consommables.
- Des accessoires (claviers, souris) pour ordinateur de bureau livrés ne sont pas compatibles avec les modèles d'ordinateurs de bureau ;
- La base de données pénitentiaire est conçue pour un mode Hébergé, mais il n'y a pas de financement de la connexion internet.

Le constat relatif à la base de données « Base de données Pénitentiaire » est que cette dernière n'est pas exploitable pour plusieurs raisons : nombre de réserves signalées lors des tests, non disponibilité d'un budget dédié à la connexion internet pour en permettre l'utilisation, étant donné que cette base de données est hébergée au sein d'un DATA CENTER. Cette base de données fut seulement utilisée dans un environnement de formation et de test pendant la durée de clôture du projet PRRSJ (entre 12/2011 et 06/2012).

Recommandation n°4 : Mise en exploitation de la base de données pénitentiaire

La base de données pénitentiaire doit être complètement refaite en concertation étroite avec les bénéficiaires de cette base de données afin de répondre à leurs besoins.

4.5 Visite n°5 : Tribunal de la wilaya de Nouadhibou

Le déplacement effectué à Nouadhibou le 20/03/2016 a permis à l'expert de constater un écart d'information entre des informations communiquées par le personnel chargé de l'administration et de l'exploitation de la base de données judiciaire faisant état d'un « bug applicatif » de la base de données depuis 2012, or après plusieurs tests effectués par lui-même, l'expert n'a décelé aucun « bug applicatif ». La base de données judiciaire fonctionne parfaitement. Après ce constat effectué, l'expert n'a pas pu obtenir d'explications sur la non exploitation de cette base de données depuis 2012.

Tableau du matériel livré

| Structures | Mobiliers de bureau | PC bureau | Onduleurs | Portables | Serveurs | Imprimantes MF | Scanners | Armoires Arch. |
|------------------------|---------------------|-----------|-----------|-----------|----------|----------------|----------|----------------|
| Tribunal de Nouadhibou | X | OUI | OUI | X | X | OUI | X | Oui |

| Articles | Nombre | |
|----------------------|--------|--|
| Ordinateur de bureau | 2 |  |
| Onduleur | 2 | |
| Imprimante | 2 | |

Constats :

- 100% des imprimantes ne sont pas utilisées à cause d'un problème de financement des consommables.
- Le matériel, en bon état, n'est pas utilisé depuis 2012¹⁴,

La base de données appelée « Base de données juridique et judiciaire » utilisée seulement pendant la durée de clôture de projet PRRSJ (entre 12/2011 et 06/2012) n'est pas exploitée à ce jour, sans aucun motif.

Recommandation n°5 : Formation et mise à niveau d'utilisation de la base de données judiciaire

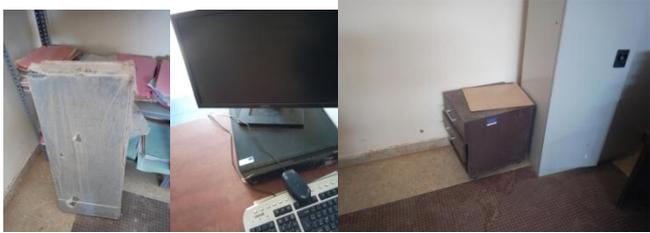
Une action de formation et de mise à niveau des usagers de la base de données juridique et judiciaire s'impose à court terme afin de permettre aux personnels d'être immédiatement opérationnels pour exploiter cette base de données.

¹⁴ Annexe 4.5 : PV de réception Nouadhibou

4.6 Visite n°6 : Tribunal de la wilaya d'Aleg

Durant son déplacement effectué à Aleg le 23/03/2016 l'expert a constaté qu'aucun personnel n'est recruté ni affecté à l'administration et l'exploitation de la base de données judiciaire depuis 2012.

Tableau du matériel livré

| | Mobiliers de bureau | PC bureau | Onduleurs | Portables | Serveurs | Imprimantes MF | Scanners | Armoires Arch. |
|----------------------|---------------------|-----------|---|-----------|----------|----------------|----------|----------------|
| Tribunal Aleg | X | OUI | OUI | X | X | OUI | X | Oui |
| Articles | Nombre | |  | | | | | |
| Ordinateur de bureau | 1 | | | | | | | |
| Onduleur | 1 | | | | | | | |
| Imprimante | 1 | | | | | | | |

Constats:

- 100% des imprimantes ne sont pas utilisées à cause d'un problème de financement des consommables ;
- Le matériel, en bon état, n'est pas utilisé depuis 2012¹⁵ ;
- Une armoire n'a jamais été montée depuis sa réception en 2012.

La base de données juridique et judiciaire fut utilisée seulement pendant la phase de clôture de projet PRRSJ (entre 12/2011 et 06/2012) et n'est pas exploitée à ce jour faute de personnel.

Recommandation n°6 : Recrutement et formation à l'utilisation de la base de données juridique et judiciaire

Le recrutement et la formation d'un agent en charge de l'administration et de l'exploitation de la base de données juridique et judiciaire à court-terme est nécessaire pour l'exploitation de la base de données.

¹⁵ Annexe 4.5 : PV de réception Nouadhibou

4.7 Visite n°7 : Direction des infrastructures – Ministère de la Justice – Nouakchott.

La Direction des infrastructures du Ministère de la justice de Nouakchott assure la fourniture des équipements informatiques et des consommables aux différentes directions et services du Ministère. Lors d'un l'entretien réalisé le 23/03/2016 l'expert a constaté que cette gestion des stocks des équipements informatiques et consommables était traitée manuellement, sans aucune traçabilité.

Cette Direction était responsable de l'affectation des dotations en logiciels et équipements reçus dans le cadre du projet PRRSJ en 2011¹⁶ vers l'ensemble des tribunaux et établissements judiciaires ; à titre d'exemple le « Palais de justice – de Nouakchott. »

Tableau du matériel livré à la Direction des infrastructures

| Structures | Mobiliers de bureau | PC bureau | Onduleurs | Portables | Serveurs | Imprimantes MF | Scanners | Armoires Arch. |
|---------------|---------------------|-----------|-----------|-----------|----------|----------------|----------|----------------|
| Tribunal Aleg | Oui | OUI | OUI | X | X | OUI | X | Oui |

| Articles | Nombre | |
|----------------------|--------|--|
| Ordinateur de bureau | 40 |  |
| Onduleur | 40 | |
| Imprimante | 21 | |
| | | |

Constats :

¹⁶ Annexe 4.7 : PV de réception Ministère de la justice

Programme d'Appui au Renforcement de l'Etat de Droit
en République Islamique de Mauritanie

برنامج دعم تعزيز دولة القانون بالجمهورية الإسلامية الموريتانية

Numéro de la convention de financement : FED/2012/024-220

- 100% des imprimantes ne sont pas utilisées à cause d'un problème de financement des consommables.
- Matériel en bon état de marche non utilisé depuis 2012¹⁷.

Recommandation n°7 : Outil de gestion de stocks

La Direction des infrastructures doit être dotée, à court-terme, d'un outil de gestion des stocks permettant une bonne gestion et traçabilité du matériel informatique et des consommables.

V. Résultats de la MISSION

5.1 Résultat 1 : Un inventaire du matériel, par sondage, est réalisé pour s'assurer de son intégrité :

Les tableaux suivant récapitulent l'état des lieux du matériel et bases de données livrés dans le cadre du projet PRRS en 2011 au bénéfice des structures objet de cette mission.

Tableau du matériel observé lors des visites

| | Structures | Mobiliers de bureau | PC bureau | Onduleurs | Portables | Serveurs | Imprimantes MF | Scanners | Armoires Arch. | Chariots |
|-------------------------|---|---------------------|-----------|-----------|-----------|----------|----------------|----------|----------------|----------|
| La cour suprême | - Cour Suprême de Nouakchott | OUI | OUI | OUI | X | OUI | OUI | OUI | OUI | X |
| Ministère de la justice | - Tribunal de la wilaya de Nouakchott Ouest | OUI | OUI | OUI | X | X | OUI | X | X | X |
| | - Cour d'appel & Tribunal de la wilaya de Nouadhibu | X | OUI | OUI | X | X | OUI | OUI | OUI | OUI |
| | - Tribunal de la wilaya d'Aleg | X | OUI | OUI | X | X | OUI | X | OUI | X |
| | - Direction des infrastructures – Ministère de la justice | OUI | OUI | OUI | X | X | OUI | X | X | X |
| | - DAPAP | X | OUI | OUI | X | X | X | X | X | X |
| | - La Grande prison de Nouakchott | X | OUI | OUI | X | X | X | X | X | X |
| | - La prison des femmes de Nouakchott | X | OUI | OUI | X | X | X | X | X | X |
| DGLTEJO | - DGLTEJO (DEJO) | X | OUI | OUI | OUI | X | OUI | OUI | X | X |
| | - Impression du JO | X | OUI | OUI | X | OUI | OUI | OUI | X | X |
| | - Direction de l'Informatique (Secrétariat Général du Gouvernement (DGLTEJO) au pré du Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles technologies | X | OUI | OUI | OUI | OUI | X | X | X | X |

Constats :

- L'ensemble du matériel livré dans le cadre des dotations en logiciels et équipements du PRRSJ existe dans les structures concernées par la mission,
- L'ensemble des équipements de bureau (armoire, chaises, tables,..) sont en mauvais état,
- Quelques accessoires pour ordinateurs de bureaux (claviers, souris) livrés sont incompatibles,
- Tous les ordinateurs portables livrés sont en bon état de marche,
- Toutes les imprimantes ne sont pas utilisées à cause de problèmes de consommables impossible à trouver sur le marché.

Recommandation n°8 : Conservation du matériel

Les personnels doivent être sensibilisés à la protection des matériels et à leur nettoyage régulier
Un signalement de tout matériel défectueux doit être effectué afin d'en assurer la réparation.
La maintenance préventive, en recourant au besoin à des contrats de sous-traitance, doit être développée.

Tableau des bases de données Observées lors des visites

| | Structures | Mobiliers de bureau | PC bureau | Onduleurs | Portables | Serveurs | Imprimantes MF | Scanners | Armoires Arch. | Chariots | Logiciels |
|-------------------------|---|---------------------|-----------|-----------|-----------|----------|----------------|----------|----------------|----------|------------|
| La cour suprême | - Cour Suprême de Nouakchott | | | | X | | | | | X | OUI |
| | - Tribunal de la wilaya de Nouakchott Ouest | OUI | OUI | OUI | X | | OUI | OUI | OUI | X | OUI |
| Ministère de la justice | - Cour d'appel & Tribunal de la wilaya de Nouadhibu | X | OUI | OUI | X | X | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI |
| | - Tribunal de la wilaya d'Aleg | X | OUI | OUI | X | X | OUI | X | OUI | X | OUI |
| | - Direction des infrastructures –Ministère de la justice | OUI | OUI | OUI | X | OUI | OUI | OUI | X | X | X |
| | - DAPAP | X | OUI | OUI | X | X | X | X | X | X | OUI |
| | - La Grande prison de Nouakchott | X | OUI | OUI | X | X | X | X | X | X | OUI |
| | - La prison des femmes de Nouakchott | X | OUI | OUI | X | X | X | X | X | X | X |
| DGLTEJO | - DGLTEJO (DEJO) | X | OUI | OUI | OUI | X | OUI | OUI | X | X | OUI |
| | - Impression du JO | X | OUI | OUI | X | OUI | OUI | OUI | X | X | X |
| | - Direction de l'Informatique (Secrétariat Général du Gouvernement (DGLTEJO) au pré du Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles technologies | X | OUI | OUI | OUI | OUI | X | X | X | X | PAS CONST. |

Constats :

- Les bases de données (judiciaire & pénitentiaire) livrées ont été utilisées seulement pendant la phase de clôture de projet PRRSJ (entre 12/2011 et 06/2012),
- La base de données du Journal Officiel du DGTEJO n'est pas constatée, à cause de l'absence de documentation de déploiement et des manuels d'utilisation d'une part, et à cause de l'absence d'informations communiquées par le personnel existant d'autre part.

Recommandation n°9 : Mise en exploitation des bases de données

- Impliquer les décideurs habilités pour la mise en exploitation des logiciels,
- Mettre en place une procédure pour assurer le bon déroulement des passations de consignes entre les personnels en charge de l'administration et exploitation des bases de données avant leurs mutations vers d'autres postes.

5.2 Résultat 2 : Une analyse de l'utilisation est réalisée pour s'assurer de l'adéquation du matériel avec les besoins du Ministère la justice et de la Direction Générale de la Législation, de la Traduction et de l'Édition du Journal Officiel :

Les tableaux suivant récapitulent l'utilisation du matériel informatique et base de données reçu dans le cadre du projet PRRS en 2011 dans les structures objets de cette mission.

Tableau du matériel Observé lors des visites

| | Structures | Mobiliers de bureau | PC bureau | Onduleurs | Portables | Serveurs | Imprimantes MF | Scanners | Armoires Arch. | Chariots |
|-------------------------|---|---------------------|-----------|-----------|-----------|----------|----------------|----------|----------------|----------|
| La cour suprême | - Cour Suprême de Nouakchott | 2 | 1 | 2 | X | 1 | 0 | 1 | 1 | X |
| | - Tribunal de la wilaya de Nouakchott Ouest | 2 | 1 | 2 | X | X | 0 | X | X | X |
| Ministère de la justice | - Cour d'appel & Tribunal de la wilaya de Nouadhibu | X | 1 | 2 | X | X | 0 | 1 | 1 | 1 |
| | - Tribunal de la wilaya d'Aleg | X | 1 | 2 | X | X | 0 | X | 1 | X |
| | - Direction des infrastructures – Ministère de la justice | 2 | 1 | 2 | 1 | X | 0 | X | X | X |
| | - DAPAP | X | 2 | 2 | X | X | X | X | X | X |
| | - La Grande prison de Nouakchott | X | 1 | 2 | X | X | X | X | X | X |
| | - La prison des femmes de Nouakchott | X | 2 | 2 | X | X | X | X | X | X |
| DGLTEJO | - DGLTEJO (DEJO) | X | 1 | 2 | 1 | X | 0 | 1 | X | X |
| | - Impression du JO | X | 1 | 2 | X | 1 | 0 | 1 | X | X |
| | - Direction de l'Informatique (Secrétariat Général du Gouvernement (DGLTEJO) au pré du Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles technologies | X | 1 | 1 | 1 | 1 | X | X | X | X |

| | |
|---|---|
| 0 | Matériel non utilisé ou en panne |
| 2 | Matériel utilisé souvent dans de mauvaises conditions |
| 2 | Matériel utilisé dont la plus part sont en panne |
| 1 | Matériel utilisé en bon état de marche |

Constats :

- L'ensemble des ordinateurs bureaux livrés sont en bon état de marche à l'exception de quelques-uns (15PC en panne/108),
- L'ensemble des Onduleurs livrés sont en mauvais état de marche à l'exception de quelques-uns (60 en panne/108),
- Les scanners livrés sont en bon état de marche (total 08)

Recommandation n°10 : gestion du matériel et consommables

- Prévoir un bon endroit de dépôt de stockage du matériel répondant aux exigences fondamentales pour éviter de l'endommager,
 - Prévoir des budgets pour les consommables des équipements (cartouches, papiers, etc.),
- Prévoir à court terme un outil de gestion de stocks permettant une bonne gestion et traçabilité du matériel informatique et des consommables.

Tableau des bases de données Observé lors des visites

| | Structures | Mobiliers de bureau | PC bureau | Onduleurs | Portables | Serveurs | Imprimantes | MF Scanners | Armoires Arch. | Chariots | Logiciels |
|-------------------------|--|---------------------|-----------|-----------|-----------|----------|-------------|-------------|----------------|----------|------------|
| La cour suprême | - Cour Suprême de Nouakchott | OUI | OUI | OUI | X | OUI | OUI | OUI | OUI | X | NON |
| | - Tribunal de la wilaya de Nouakchott Ouest | OUI | OUI | OUI | X | X | OUI | X | X | X | NON |
| Ministère de la justice | - Cour d'appel & Tribunal de la wilaya de Nouadhibu | X | OUI | OUI | X | X | OUI | OUI | OUI | OUI | NON |
| | - Tribunal de la wilaya d'Aleg | X | OUI | OUI | X | X | OUI | X | OUI | X | NON |
| | - Direction des infrastructures – Ministère de la justice | OUI | OUI | OUI | X | OUI | OUI | OUI | X | X | X |
| | - DAPAP | X | OUI | OUI | X | X | X | X | X | X | NON |
| | - La Grande prison de Nouakchott | X | OUI | OUI | X | X | X | X | X | X | NON |
| | - La prison des femmes de Nouakchott | X | OUI | OUI | X | X | X | X | X | X | X |
| DGLTEJO | -DGLTEJO (DEJO) | X | OUI | OUI | X | X | OUI | OUI | X | X | PAS CONST |
| | Impression du JO | X | OUI | OUI | X | OUI | OUI | OUI | X | X | X |
| | -Direction de l'Informatique (Secrétariat Général du Gouvernement (DGLTEJO) au pré du Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles technologies | X | OUI | OUI | OUI | OUI | X | X | X | X | PAS CONST. |

Constats :

- Aucune base de données (judiciaire & pénitentiaire) n'est exploitable à ce jour,
- La base de données pénitentiaire doit faire l'objet d'un nouveau projet répondant aux attentes des utilisateurs,
- La base de données du journal officiel du DGTEJO non constatée, doit aussi faire l'objet d'un nouveau projet si cette dernière n'existe pas.

Recommandation n°11 : Recrutement, formation, et mise à niveau pour une meilleure exploitation des bases de données.

- Prévoir un recrutement des agents d'exploitation et d'administration des bases de données dans les structures qui n'en ont pas (ex. Aleg) ;
- Prévoir l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de formation et de mise à niveau au bénéfice des usagers pour les bases de données permettant aux personnels en charge de l'administration et de l'exploitation des bases d'être immédiatement opérationnels ;
- Prévoir un budget pour la connexion internet des bases de données conçues pour un mode « hébergé ».

VI. INDICATEURS ECONOMIQUES

| CODES | NATURE DE SERVICE | INTITULE | PRIX | EXPL. |
|---------------------------------------|-----------------------|--|-----------------------|-------|
| 2.1 Unité d'impression JO | Fourniture équipement | Marché de fourniture n°2011/268-86 relatif à la fourniture d'équipement d'impression pour le journal officiel 25/06/2011 | 30 757,00 € | OUI |
| 2.2 BDJ (services) | Développement DBB | Marché de services n°2011/268-443 relatif à la constitution d'une base de données juridique et judiciaire 23/06/2011 | 293 600,00 € | NON |
| 2.3 Archivage (services) | Fourniture équipement | Contrat cadre | 181 792,00 € | OUI |
| 2.2 Equipement BDJ | Développement DBB | Marché de fourniture n°2011/268-443 relatif à la fourniture de matériel informatique pour la base de données juridique et judiciaire 25/06/2011 | 33 917,00 € | NON |
| 2.4 Mobilier Cour Suprême | Fourniture équipement | Marché de fourniture n°2011/268-258 relatif à la fourniture de mobilier de bureau pour la Cour Suprême de Nouakchott 25/06/2011 | 148 802,00 € | OUI |
| 2.4 (sic) Informatique Cour suprême | Fourniture équipement | Marché de fourniture n°2011/267-950 relatif à la fourniture d'équipement informatique pour la Cour Suprême de Nouakchott 23/06/2011 | 153 182,04 € | OUI |
| 5.3 Matériel sécurité | Fourniture équipement | Marché de fourniture n°2011/268-86 relatif à la fourniture d'équipement de sécurité pour le palais de Nouakchott et la Cour Suprême 25/06/2011 | 47 893,00 € | OUI |
| 5.4 Mobilier archivage | Fourniture équipement | Marché de fourniture n°2011/268-393 relatif à la fourniture de mobilier archivage 25/06/2011 | 104 864,00 € | OUI |
| 5.5 Informatique archivage | Fourniture équipement | Marché de fourniture n°2011/268-395 relatif à la fourniture de matériel informatique pour les palais de justice 25/06/2011 | 60 342,00 € | OUI |
| 5.7 Informatique secteur justice | Fourniture équipement | Marché de fourniture n°2011/268-397 relatif à la fourniture de matériel informatique pour le secteur de la justice 25/06/2011 | 53 409,00 € | OUI |
| 5.8 Mobilier secteur justice | Fourniture équipement | Marché de fourniture n°2011/268-398 relatif à la fourniture mobilier de bureau pour le secteur justice (lot 2: mobilier de bureau) 25/06/2011 | 34 212,00 € | OUI |
| 5.9 Equipement DAPAP | Développement DBB | Marché de fourniture n°2011/268-84 relatif à la fourniture d'équipement informatique pour le développement d'un système d'information pénitentiaire 25/06/2011 | 23 828,00 € | NON |
| TOTAL DES PROJETS | | | 1 166 598,04 € | |
| TOTAL DES PROJETS REALISES | | | 815 253,04 € | |
| TOTAL DES PROJETS NON REALISES | | | 351 345,00 € | |

Programme d'Appui au Renforcement de l'Etat de Droit
en République Islamique de Mauritanie

برنامج دعم تعزيز دولة القانون بالجمهورية الإسلامية الموريتانية

Numéro de la convention de financement : FED/2012/024-220

| Nature de services | Montant | Exploitation |
|--------------------------|-----------------------|--------------|
| Développement DBB | 351 345,00 € | NON |
| Fourniture équipement | 815 253,04 € | OUI |
| Total | 1 166 598,04 € | |

